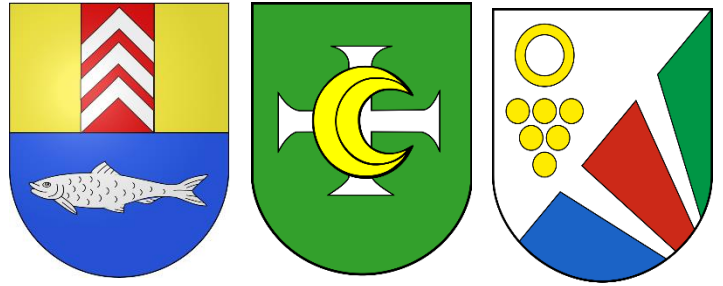


**Communiqué de presse du
Comité de pilotage du projet de fusion
des communes de
Boudry, Cortaillod et Milvignes**



Boudry/ Cortaillod / Milvignes, le 15 septembre 2022

Fusion des communes de Boudry, Cortaillod et Milvignes

On passe la deuxième !

Le comité de pilotage de la fusion de Boudry, Cortaillod et Milvignes a informé le personnel communal des trois communes de l'état d'avancement du projet de fusion, hier soir à Cortaillod. Le même soir, les Conseils généraux concernés réunis en assemblée ont également été informés. Les uns et les autres participeront bientôt à des groupes de travail pour dessiner les contours d'une future nouvelle commune.

Le nouveau prestataire accompagnant le processus de fusion, la société BDO, a présenté hier soir (mercredi) les travaux effectués depuis le mois de juin au personnel communal et aux législatifs des communes de Boudry, Cortaillod et Milvignes. Au menu des discussions : l'organisation du projet, la mission des groupes de travail, le planning et les enjeux de la fusion.

Soirée en deux temps

Dans un premier temps, environ 90 collaboratrices et collaborateurs des communes se sont rassemblés à Cort'agora pour s'informer sur le projet et poser leurs questions. Le personnel communal sera prochainement consulté, car il a un rôle essentiel à jouer dans le processus de fusion.

Plus tard dans la soirée, les membres des législatifs des trois communes ont également été informés du processus en cours :

- Le comité de pilotage de la fusion est déjà à l'œuvre depuis la fin de l'été, avec l'appui de BDO.
- Le groupe de travail « gouvernance » planche de son côté sur la vision et le modèle d'organisation de la commune fusionnée.

Des élus et certains employés communaux participeront à de futurs groupes de travail sur les prestations et l'organisation d'une commune fusionnée, entre novembre et fin janvier.

Les étapes précédentes

Une étude de faisabilité de la fusion a été menée en 2021 par le bureau Compas Management, et présentée en mars 2022 aux Conseils généraux des trois communes. Le résultat de cette étude étant favorable à la poursuite du processus, chaque Conseil a ensuite voté un crédit qui a permis de continuer le projet et de commencer la 2^{ème} étape en cours.

Futures prestations à l'étude

Afin de rédiger une convention de fusion, le comité de pilotage, accompagné par BDO, étudie maintenant les prestations qui pourront être offertes par la nouvelle commune, les

modalités de mise en œuvre (organisation des services, répartition géographique, etc.), les moyens à engager (personnel, bâtiments, machines, etc.), et le budget prévisionnel. Sur cette base, la convention de fusion sera élaborée d'ici l'été prochain. Les Conseils généraux se positionneront en septembre 2023, et une votation populaire pourra se tenir en novembre. Dans l'intervalle, la population des trois communes sera régulièrement informée de l'évolution des travaux, et consultée à travers des cafés participatifs et un sondage.

Pour plus d'informations :

Philippe DuPasquier, président du comité de pilotage de la fusion, 079 638 01 23

Virginie Pilault, chargée de communication, 078 618 89 43